

rencontre de la plateforme des villes partenaires de Bamako 27 mai 2011





- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable qui vise deux objectifs :
  - ▶ l'atténuation, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050);
    - **Réduire de 20% d'ici 2020,** les émissions de gaz à effet de serre générées localement
  - ➤ l'adaptation, il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire
    - Anticiper les effets attendus induits par les changements climatiques
    - S'adapter à la fin d'un accès peu cher aux énergies fossiles



Calendrier et méthode

2008

2009

2010

2011

2014

Bilan carbone

Concertation

Proposition d'actions pour le Plan Climat Energie Territorial

Sélection, hiérarchisation et

écriture des fiches actions

Plan Climat Energie Territorial Mise en œuvre des actions

Charte d'engagement

Dispositif d'animation, de suivi, et d'évaluation





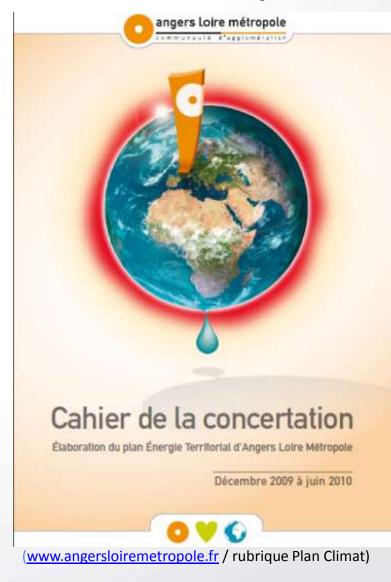
Phase de concertation : octobre 2010 à juin 2011

### 3 types d'ateliers :

- ✓ Socio professionnels
- ✓ Habitants
- ✓ Collectivités (élus et techniciens)

#### Bilan de la concertation:

- 3 Forums Angevins du Climat
- 300 participants
- 500 propositions (30 ateliers)
- Des priorités d'action :
  - ✓ Consommer produire durable
  - ✓ Déplacements
  - ✓ Maîtriser ses besoins énergétiques
  - √ Informer, sensibiliser, former
  - ✓ Agriculture & sylviculture durables





### Structuration du 1er plan d'actions :

- Axe 1 : Être une collectivité territoriale exemplaire
  - Objectif 1 : Viser l'exemplarité des acteurs publics ;
  - Objectif 2 : S'adapter au changement climatique et renforcer les solidarités : Actions de coopération décentralisée
  - Objectif 3 : Aménager et construire le territoire de demain : sobre, compact et mixte.
- Axe 2 : Sensibiliser, mobiliser les acteurs et animer le territoire
  - Objectif 4 : Sensibiliser, éduquer et former les angevins et les acteurs aux enjeux « énergie-climat » ;
  - Objectif 5 : Mobiliser le territoire pour s'engager ensemble face au défi climatique ;
  - Objectif 6 : Animer, suivre et évaluer le Plan Climat Energie Territorial.
- Axe 3 : Agir pour réduire les émissions
  - Objectif 7 : Accompagner la mutation des activités économiques du territoire à la transition énergétique ;
  - Objectif 8 : Assurer le portage financier dans la durée et avec tous les acteurs.



### **COOPERATION ANGERS - BAMAKO**

- Une coopération Nord- Sud depuis 1974
- Basée sur des actions d'aide au développement :
  - accompagnement aux traitements des déchets et mise à disposition de matériels pour la collecte des déchets,
  - l'approvisionnement en eau potable, pompes et châteaux d'eau,
  - l'accès à la santé et à l'éducation.
- Renforcée par les nombreuses actions de la société civile, du CHU, de la Fédération du bâtiments, de la Mutualité de l'Anjou et du monde associatif.



### ANGERS – BAMAKO ET PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Accompagner l'élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Energie Bamakois :

L'atténuation du changement climatique

L'adaptation aux changements climatiques

 La neutralité géographique grâce à la compensation carbone volontaire



Merci de votre attention

